

# COMHAFAT

## Cérémonie d'ouverture de la 7ème session



*Le Ministre DOUATI s'adressant aux participants.*

Monsieur le Ministre d'état ,ministre du Plan et du Développement, Mesdames et Messieurs les ministres et chefs de délégation, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et représentants des organisations internationales, Messieurs les représentants de la COMHAFAT, Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé, Distingués invités, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un agréable devoir de prendre la parole, en ma double qualité, de ministre du pays hôte et de président en exercice de la COMHAFAT, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de la 7ème session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT).

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à toutes les délégations qui ont accepté de venir à Abidjan afin de prendre part à la présente session. A tous, je souhaite la cordiale bienvenue en terre ivoirienne. Honorables délégués, Nous savons et nous comprenons que chacun a voulu être en Côte d'Ivoire pour témoigner sa fraternité au peuple ivoirien en ces moments difficiles. Nous interprétons cette présence massive comme un encouragement à suivre les sillons de la paix que viennent de tracer le président Laurent GBAGBO et le Premier Ministre Guillaume SORO.

Accepter Monsieur le ministre d'Etat, de bien vouloir transmettre au Président de la République, au Premier Ministre, au gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire, l'expression de la reconnaissance des pays membres de la COMHAFAT pour l'accueil combien fraternel réservé aux délégués et pour toutes les comodités offertes au comité d'organisation pour cette conférence. Honorables membres de la COMHAFAT, je voudrais en votre nom, rendre un vibrant hommage au Royaume du Maroc pour son appui technique et financier à l'organisation de la présente session. Honorables Représentants du Maroc, soyez notre interprète auprès de sa majesté le Roi Mohamed VI pour les sacrifices que consent le Royaume Chérifien en faveur de la dynamisation de notre organisation commune. Il me plait de saluer la remarquable participation de notre partenaire au développement dont la présence effective à cette session nous rejouit en même temps qu'elle nous conforte que la gestion durable des ressources halieutiques est un enjeu majeur pour la communauté internationale. Monsieur le Ministre d' Etat , Honorables invités, la COMHAFAT est née pour promouvoir une coopération active dans le domaine halieutique entre les pays du sud.

la réalisation de cet objectif s'avère essentielle car les ressources halieutiques des pays africains sont soumises à des pressions de plus en plus fortes, fragilisant ainsi l'équilibre entre la biologie et les besoins vitaux. Honorables délégués, En attendant la présentation de notre rapport, il convient d'indiquer que nous avons été guidé tout le long de ce mandat, bien sûr par les textes fondateurs de

la COMHAFAT, mais surtout, par le document adopté de commun accord lors de la 6 session document appelé " Déclaration de Rabat" conduite pour une pêche responsable de la FAO, le renforcement de la coopération en matière de qualité et de promotion du commerce des produits de pêche.

Il nous est en outre paru essentiel de lancer l'amélioration du suivi, du contrôle de la surveillance des pêches en initiant un projet communautaire à cet effet. La recherche développement et la formation ont occupé une place de choix dans nos réalisations. Enfin, au plan institutionnel, il nous est paru opportun d'engager une réflexion approfondie sur la volonté des pays membres de la COMHAFAT d'étendre la solidarité aux pays non cotiers; nous n'avons cessé de continuer les démarches auprès du pays hôte pour parachever l'accord de siège et auprès des pays membres pour C'est pourquoi, nous nous sommes efforcés à promouvoir la mise en oeuvre du code de 23 Juillet 2006 et qui a permis de préparer l'actuelle session. Monsieur le ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations, Honorables délégués, la pêche est l'une des activités qui permet de répondre aux besoins alimentaires de plus en plus croissants de nos pays caractérisés par une forte démographie. A cet égard, les produits halieutiques, en tant que source de protéines animales, revêtent une importance capitale. Leur approvisionnement devrait être garanti et pérennisé. Aussi, le développement durable du secteur halieutique apparaît-il comme une préoccupation majeure pour nous les responsables africains. Concernant les travaux de la présente session.

Je voudrais doter le secrétariat d'un statut particulier. Enfin, nous avons mis un point d'honneur à organiser toute assise statutaire dont la réunion du bureau tenue à Abidjan du 21 au 23 Juillet 2006 et qui a permis de préparer l'actuelle session. Monsieur le ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations, Honorables délégués, la pêche est l'une des activités qui permet de répondre aux besoins alimentaires de plus en plus croissants de nos pays caractérisés par une forte démographie. A cet égard, les produits halieutiques, en tant que source de protéines animales, revêtent une importance capitale. Leur approvisionnement devrait être garanti et pérennisé. Aussi, le développement durable du secteur halieutique apparaît-il comme une préoccupation majeure pour nous les responsables africains. Concernant les travaux de la présente session. Je voudrais insister sur l'urgence d'évaluer le chemin parcouru pour y apporter des améliorations indispensables. Dans cet ordre d'idée, il est hautement souhaitable que nous puissions nous attarder sur l'article 18 de notre convention qui a fait l'objet d'une étude et dont nous attendons des recommandations Il m'apparaît également crucial de nous approprier les propositions relatives à la problématique des "origines des produits de thons" ainsi que la nécessaire réorientation des organisations professionnelles comme l'AFIEX.



Même si les défis à réaliser sont importants et nombreux, je suis persuadé qu'à l'issue de nos travaux, une réponse adéquate sera apportée à l'ensemble de nos préoccupations. J'en suis convaincu, eu égard à la qualité des documents préparés par nos experts et à notre volonté politique commune de réussir. Plein succès à nos travaux et que Dieu nous bénisse

Je vous remercie.